



# Conseil économique et social

Distr. générale  
2 décembre 2020  
Français  
Original : anglais

---

## Commission de statistique

### Cinquante-deuxième session

1<sup>er</sup>-3 et 5 mars 2021\*

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

### Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

#### Ordre du jour provisoire et annotations

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Questions soumises pour examen et décision :
  - a) Données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
  - b) Coordination des programmes statistiques ;
  - c) Statistiques économiques ;
  - d) Comptabilité nationale ;
  - e) Statistiques des entreprises et du commerce ;
  - f) Comptabilité environnementale et économique ;
  - g) Statistiques des migrations ;
  - h) Développement des statistiques régionales ;
  - i) Gestion et modernisation des systèmes de statistique ;
  - j) Mégadonnées ;
  - k) Classifications statistiques internationales ;
  - l) Enquêtes auprès des ménages ;
  - m) Présentation et diffusion des données et métadonnées.
4. Questions soumises pour information :
  - a) Statistiques démographiques ;
  - b) Statistiques de la culture ;

\* Les dates de la session arrêtées dans la décision 2020/211 du Conseil économique et social ont été modifiées en raison de l'incidence de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).



- c) Statistiques des changements climatiques ;
  - d) Statistiques relatives aux catastrophes ;
  - e) Programme de comparaison internationale ;
  - f) Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées ;
  - g) Renforcement des capacités statistiques ;
  - h) Suite donnée aux décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ;
  - i) Cadres nationaux d'assurance de la qualité ;
  - j) Intégration de l'information statistique et géospatiale ;
  - k) Journée mondiale de la statistique.
5. Questions relatives au programme (Division de statistique).
6. Ordre du jour provisoire et dates de la cinquante-troisième session de la Commission.
7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-deuxième session.

## **Annotations**

### **1. Élection du Bureau**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social et à la pratique antérieure, la Commission de statistique élit parmi les représentants et représentantes de ses membres, au début de la première séance de chacune de ses sessions ordinaires, un bureau constitué d'un(e) président(e), de trois vice-président(e)s et d'un(e) rapporteur(se).

Les membres du Bureau sont choisis sur la base du principe de la répartition géographique équitable, un membre originaire de chacune des régions représentées à la Commission étant élu au Bureau. Ils exercent leurs fonctions pendant deux ans, dans la mesure du possible : le Bureau est élu pour une période d'un an et ceux de ses membres qui continuent d'être des représentant(e)s auprès de la Commission seront réélus à la session suivante.

### **2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation**

Les questions inscrites à l'ordre du jour provisoire et la documentation correspondante ont été proposées par la Commission à sa cinquante et unième session, tenue à New York, du 3 au 6 mars 2020 (voir [E/2020/24](#), chap. I, projet de décision), et adoptées par le Conseil économique et social dans sa décision 2020/211. Le Bureau de la Commission a ensuite approuvé certaines modifications. La Commission est également saisie du programme de travail provisoire et du projet de calendrier des travaux de la session. Elle est invitée à les adopter, ainsi que l'ordre du jour de la cinquante-deuxième session.

## **Documentation**

Ordre du jour provisoire et annotations ([E/CN.3/2021/1](#))

Note du Secrétariat sur le programme de travail provisoire et le projet de calendrier des travaux ([E/CN.3/2021/L.1](#))

### 3. Questions soumises pour examen et décision

#### a) Données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030

La Commission sera saisie du rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable sur l'action menée pour appliquer le cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Groupe d'experts y expose les activités menées en 2020, notamment : a) un examen de la méthodologie du cadre d'indicateurs et la mise à jour de la classification par catégories ; b) des travaux sur la ventilation des données ; c) la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et les objectifs de développement durable ; d) l'amélioration des indicateurs ; e) les travaux menés par le Groupe de travail chargé de retravailler et d'affiner la méthode de mesure du soutien au développement, le Groupe de travail sur l'échange de données et de métadonnées statistiques et le Groupe de travail sur l'information géospatiale.

La Commission sera également saisie des trois documents de travail suivants : un document concernant la COVID-19 et les indicateurs mondiaux de suivi des objectifs de développement durable ; un guide pratique sur la ventilation des données relatives aux objectifs de développement durable ; une compilation d'outils et de directives réalisée à partir des supports déjà établis sur la ventilation des données.

La Commission est invitée à approuver les améliorations apportées aux indicateurs cette année et le programme de travail du Groupe d'experts pour 2021.

La Commission sera en outre saisie du rapport du Secrétaire général sur l'action menée par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, en coopération avec d'autres entités du système des Nations Unies, pour appuyer la réalisation du Programme 2030. Le Secrétaire général y présente son rapport consacré au point annuel sur les objectifs de développement durable (E/2020/57), les travaux menés pour actualiser la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable, la publication de la définition officielle de la structure des métadonnées pour l'échange de données et de métadonnées statistiques et le lancement de l'interface des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable.

Le Secrétaire général y donne également des informations sur ce qui suit : a) l'initiative Data For Now, lancée conjointement par l'ONU, le Partenariat mondial pour les données du développement durable, la Banque mondiale et le Réseau des solutions pour le développement durable ; b) un état actualisé du projet de la Division de statistique visant à aider les pays à suivre la réalisation des objectifs de développement durable, financé par le Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; c) la mise en place d'une collaboration sur l'utilisation des données administratives à des fins statistiques ; d) les progrès relatifs au système centralisé de bases de données nationales et mondiales de référence relatives aux objectifs de développement durable ; e) le lancement du Réseau mondial des responsables des données et des statisticiens ; f) le lancement d'une enquête électronique mondiale par la Division de statistique et le Groupe de gestion des données sur le développement de la Banque mondiale, en coordination avec les cinq commissions régionales, afin de suivre l'incidence de la COVID-19 sur les organismes nationaux de statistique.

La Commission sera saisie de deux documents de travail, l'un concernant les documents directifs et les outils visant à améliorer l'efficacité et la coordination de la

formation statistique et l'autre, l'inventaire des ressources relatives à l'utilisation de nouvelles sources de données.

La Commission est invitée à : a) prendre note des travaux accomplis, en coopération avec les organismes des Nations Unies, par la Division de statistique, ainsi que de son projet de programme de travail ; b) faire sienne la mise en place d'une collaboration sur l'utilisation des données administratives à des fins statistiques ; c) faire part de ses vues quant à l'initiative Data For Now, au développement du système centralisé de bases de données nationales et mondiales de référence, au lancement du Réseau mondial des responsables des données et des statisticiens, et à l'enquête visant à suivre l'incidence de la COVID-19 sur les organismes nationaux de statistique.

La Commission sera également saisie du rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui fait la synthèse des activités récentes, notamment : a) les points forts du premier Forum mondial des Nations Unies sur les données tenu virtuellement, du 19 au 21 octobre 2020, et le texte de la déclaration finale qu'il a adoptée sur la riposte de la communauté des fournisseurs de données face à la COVID-19 ; b) les résultats de l'exercice d'évaluation de la gestion des données ; c) un état actualisé de l'application du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable.

La Commission sera en outre saisie des documents de travail suivants : approches de la gestion des données ; riposte de la communauté des fournisseurs de données face à la COVID-19 et perspectives.

La Commission est invitée à faire sien le document de travail relatif à la riposte de la communauté des fournisseurs de données face à la COVID-19 ; à examiner et à approuver l'exercice d'évaluation de la gestion des données ; à exprimer ses vues quant au projet de programme de travail du Groupe de haut niveau pour 2021 et à approuver celui-ci.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable ([E/CN.3/2021/2](#))

Rapport du Secrétaire général sur les travaux consacrés à l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable ([E/CN.3/2021/3](#))

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ([E/CN.3/2021/4](#))

### **b) Coordination des programmes statistiques**

La Commission sera saisie, pour examen, du rapport du Comité des statisticiens en chef du système des Nations Unies, qui a été officiellement créé par sa décision 45/112.

Le Comité y présente ses travaux de coordination dans le système des Nations Unies, en particulier les activités menées en application de la résolution 2020/5 du Conseil économique et social, dans laquelle le Conseil l'a notamment prié « de renforcer plus efficacement la coordination des programmes statistiques dans le système des Nations Unies, en s'inspirant des travaux de la Commission de statistique et en les appuyant ». Il y fait des propositions sur les moyens d'améliorer encore la coordination. La

Commission est invitée à fournir des orientations sur le contenu et les priorités du programme de travail du Comité.

La Commission sera également saisie, pour information, du rapport du Comité de coordination des activités de statistique, qui comprend un résumé des travaux du Comité en 2020, notamment les principales conclusions de ses trente-cinquième et trente-sixième sessions, tenues en 2020, ainsi qu'au cours de ses deux sessions extraordinaires organisées entre ces deux sessions. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité des statisticiens en chef du système des Nations Unies sur la coordination dans le système statistique des Nations Unies ([E/CN.3/2021/5](#))

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité de coordination des activités de statistique ([E/CN.3/2021/6](#))

### **c) Statistiques économiques**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques. Le Groupe y rend compte des activités entreprises dans le cadre de ses réunions mondiales et régionales, et d'autres consultations. Il présente ses recommandations sur les éléments suivants : les moyens d'améliorer la mise en réseau, aux fins de l'adoption d'une approche axée sur l'utilisateur, et de promouvoir des partenariats pour la création de ressources de données mondiales ; la remise en question du système au moyen de cas d'utilisation en coproduction et en co-investissement ; le renforcement des méthodes de travail entre les divers groupes statistiques, en vue de rendre le système de statistiques économiques plus performant ; la conduite d'expérimentations et de tests réguliers pour mieux connaître les orientations théoriques et pratiques au niveau international sur les normes méthodologiques, afin de répondre à la demande en constante évolution des utilisateurs. Il présente également ses recommandations pour rendre le système de statistiques économiques souple et plus réactif en s'appuyant sur quatre axes : la collaboration et la consultation des utilisateurs ; l'infrastructure statistique, les opérations statistiques et les solutions de données ; les accords institutionnels et la gouvernance ; les cadres et méthodes statistiques.

La Commission est invitée à approuver les recommandations figurant dans le rapport, notamment la création d'un nouveau comité chargé de la coordination des statistiques économiques, et à dissoudre le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques ([E/CN.3/2021/7](#))

### **d) Comptabilité nationale**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale. Le Groupe de travail y présente un programme de travail visant à mettre à jour le Système de comptabilité nationale de 2008 afin de garantir sa pertinence dans un environnement économique en évolution. Le programme de travail dresse l'inventaire des éléments et des phases de la mise à jour, notamment les questions à examiner, la gouvernance, le calendrier, les incidences financières et la prise de décisions. Le Groupe de travail donne également des renseignements sur les

conclusions de la réunion du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale. En outre, le rapport contient le programme de travail du Groupe de travail et des commissions régionales et une mise à jour sur l'étendue de l'application du Système de comptabilité nationale et le respect de son calendrier de mise en œuvre au niveau national.

La Commission est invitée à exprimer ses vues sur les programmes de travail et les progrès mentionnés dans le rapport et à formuler des recommandations sur les éléments du programme de travail visant à mettre à jour le Système de comptabilité nationale de 2008 ainsi que sur le programme de travail du Groupe de travail.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale ([E/CN.3/2021/8](#))

#### **e) Statistiques des entreprises et du commerce**

La Commission sera saisie du rapport du Comité d'experts chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce. Dans ce rapport, le Comité d'experts présente les progrès accomplis par les équipes de travail dans les domaines suivants : a) mondialisation et numérisation ; b) dynamique des entreprises, démographie et entrepreneuriat ; c) bien-être et viabilité ; d) registres exhaustifs des entreprises ; e) renforcement des capacités en matière de registres statistiques des entreprises. Il présente également son plan de travail pour 2021 et 2022, notamment les travaux des équipes de travail en place et ceux des nouvelles équipes de travail sur la communication et sur les statistiques du commerce international. Le plan de travail inclut la contribution au programme de recherche aux fins de la révision du Système de comptabilité nationale et des manuels de statistiques du commerce international, ainsi que l'élaboration d'orientations sur l'incidence de la COVID-19 sur les programmes de statistiques des entreprises et du commerce.

La Commission est invitée à se prononcer sur l'avancement des travaux du Comité d'experts et à fournir des orientations concernant le projet de plan de travail du Comité pour 2021 et 2022.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité d'experts chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce ([E/CN.3/2021/9](#))

#### **f) Comptabilité environnementale et économique**

La Commission sera saisie du rapport du Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique. Le rapport contient le texte définitif du cadre de comptabilité écosystémique révisé du Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE) établi par le Comité d'experts et présente son développement, notamment par la voie de vastes consultations et d'interventions auprès de diverses communautés. Il donne des informations sur les progrès réalisés dans l'élaboration de directives sur la modélisation biophysique, l'évaluation et les scénarios ainsi que sur le programme de travail relatif à la comptabilité des océans. En ce qui concerne l'application du SCEE au niveau mondial, le rapport présente les résultats de l'Évaluation mondiale relative à la comptabilité environnementale et économique et aux statistiques connexes, les progrès faits pour atteindre les objectifs d'application au niveau mondial fixés par le Comité d'experts, les faits nouveaux concernant les initiatives régionales de renforcement des capacités et l'action menée pour créer des bases de données mondiales conformes au Système. Le Comité d'experts fait

également état de la collaboration engagée avec la Convention sur la diversité biologique pour élaborer le cadre de suivi du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et les documents d'orientation relatifs à la valeur ajoutée du SCEE aux fins de l'élaboration de politiques et de la prise de décisions, en particulier les politiques relatives à la biodiversité et aux changements climatiques et les politiques macroéconomiques. Enfin, le Comité d'experts rend compte des progrès réalisés dans l'exécution du projet relatif à la comptabilisation du capital naturel et à l'évaluation du service écosystémique, financé par l'Union européenne.

La Commission est invitée à formuler des observations sur le texte définitif du cadre de comptabilité écosystémique du SCEE et à envisager son adoption, ainsi qu'à encourager son application dans les pays ; à donner son avis sur la proposition visant à faire progresser la comptabilité des océans, les liens de collaboration entretenus avec la Convention sur la diversité biologique pour élaborer et appliquer le cadre de suivi du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, les progrès réalisés dans l'élaboration de bases de données conformes au Système de comptabilité économique et environnementale, et les activités de communication relatives au SCEE, notamment l'élaboration de documents d'orientation.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique ([E/CN.3/2021/10](#))

### **g) Statistiques des migrations**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les statistiques des migrations. Le Secrétaire général y donne des informations sur les travaux récents portant sur un questionnaire aux fins d'une consultation mondiale en vue d'évaluer les concepts, les définitions et les sources de données utilisés par les pays, et sur l'élaboration d'un cadre conceptuel général révisé et la formulation de concepts et de définitions relatifs aux migrations internationales. En outre, il passe en revue d'autres travaux en cours, notamment le renforcement des capacités, l'intégration des données, une initiative ayant pour objectif l'élaboration d'un programme mondial visant à renforcer les systèmes statistiques nationaux dans le domaine des migrations et les premiers préparatifs en vue de la tenue du troisième Forum international sur les statistiques migratoires. Il donne des informations sur les plans et les priorités futures de la Division de statistique et du Groupe d'experts des Nations Unies en statistiques des migrations.

La Commission sera également saisie des trois documents de travail suivants : le rapport final de la réunion du groupe d'experts des Nations Unies sur l'amélioration des données migratoires dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, tenue en juillet 2019 ; les conclusions de la réunion du groupe d'experts des Nations Unies en statistiques des migrations : concepts, définitions, données et indicateurs, tenue en juin 2020 ; le cadre conceptuel général, les concepts et les définitions révisés relatifs aux migrations internationales produits par le Groupe d'experts des Nations Unies en statistiques des migrations.

La Commission est invitée à faire sien le cadre conceptuel général, les concepts et les définitions révisés relatifs aux migrations internationales, qui seront au cœur de la prochaine révision des *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales*. Elle est également invitée à formuler des observations et à fournir des orientations sur les travaux en cours et les priorités de la Division de statistique et du Groupe d'experts des Nations Unies en statistiques des migrations.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques des migrations ([E/CN.3/2021/11](#))

**h) Développement des statistiques régionales**

La Commission de statistique sera saisie du rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur la coopération régionale aux fins du développement de la statistique officielle. La Commission économique et sociale y met en évidence les priorités, les objectifs stratégiques, les difficultés et les progrès de la coopération entre les organismes de statistique et les organisations régionales et internationales de la région arabe. Les chapitres du rapport traitent notamment des questions suivantes : la coordination et la coopération interinstitutions et intergouvernementales en statistique dans la région arabe ; les plateformes de diffusion de données ; les données et statistiques relatives à la réalisation des objectifs de développement durable, l'accent étant mis sur celles relatives à l'objectif visant à ne laisser personne de côté ; l'intégration de l'information et des technologies géospatiales dans la statistique officielle ; les résultats des projets pilotes sur l'utilisation de sources de données non traditionnelles, notamment la télédétection, les mégadonnées et les données fondées sur des registres ; l'utilisation accrue des technologies de pointe en statistique officielle dans la région arabe.

Le rapport s'arrête notamment sur les domaines sectoriels suivants : recensements de la population et du logement ; enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil ; indicateurs sociaux ; statistiques économiques intégrées ; statistiques des prix et statistiques financières ; statistiques des transports ; statistiques genrées ; statistiques sur les personnes en situation de handicap ; indicateurs du développement ; statistiques de l'environnement ; comptabilité environnementale et économique. Il donne également des informations sur les activités du Comité de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, principal organe intergouvernemental dans le domaine de la statistique, et sur celles du Groupe de travail régional sur les données et les statistiques, en tant que mécanisme de coordination interinstitutions.

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale souligne également les efforts de coordination et d'harmonisation faits par les cinq divisions de statistique des commissions régionales et la qualité des résultats de cette coopération, en particulier l'harmonisation de la présentation et de l'interprétation des statistiques et des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Elle présente également le mécanisme de coordination existant entre ces cinq divisions de statistique et la Division de statistique du Secrétariat.

La Commission de statistique est invitée à prendre note des progrès réalisés en matière de développement des statistiques dans la région arabe grâce aux diverses modalités de collaboration entre pays et entre les pays et le système des Nations Unies ; à faire des observations sur les domaines prioritaires des secteurs de la statistique officielle dans la région arabe ; à faire des observations sur la coordination interinstitutions récemment établie dans le domaine de la statistique dans la région arabe et le rôle de la coordination interinstitutions au niveau régional en général.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur la coopération régionale aux fins du développement de la statistique officielle ([E/CN.3/2021/12](#)).



**i) Gestion et modernisation des systèmes de statistique**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur la gestion et la modernisation des systèmes de statistique. Le Secrétaire général y donne des informations sur l'état d'avancement du projet de mise à jour du *Manuel d'organisation statistique* et les travaux du groupe consultatif chargé de donner des orientations à cet égard. Il met en évidence la contribution apportée par les premières conférences thématiques à l'enrichissement de la quatrième édition du *Manuel* au moyen d'initiatives régionales et de bonnes pratiques nationales. Il donne de nouveaux détails sur la fonctionnalité et les caractéristiques de la solution retenue pour faciliter l'utilisation de la prochaine édition du *Manuel*, à savoir une diffusion sur le Web, et contient une proposition relative à la mise en place de mécanismes de mise à jour souples et continus, soutenue par le Groupe consultatif, ainsi qu'à l'organisation régulière de conférences thématiques régionales et sous-régionales. Le document de travail relatif à ce rapport contient les liens hypertextes pour accéder aux 16 chapitres définitifs du *Manuel* approuvés par le Groupe consultatif.

La Commission est invitée à faire siens la révision et les travaux du Groupe consultatif et à appuyer le projet de nouvelle édition du *Manuel* ; à soutenir la diffusion du *Manuel* sur le Web ; à approuver les mécanismes proposés pour la mise à jour future du *Manuel* afin que celui-ci demeure d'actualité.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur la gestion et la modernisation des systèmes de statistique ([E/CN.3/2021/13](#))

**j) Mégadonnées**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle. Le Groupe de travail mondial y donne un aperçu des activités entreprises par les diverses équipes de travail, de l'état d'avancement de la Plateforme mondiale des Nations Unies et des plateformes régionales, et des manifestations qu'il a organisées. Il donne de nouvelles orientations et des solutions de données pour l'utilisation des observations de la Terre, des données des téléphones portables, du système d'identification automatique des navires aux fins du suivi de leurs déplacements et des données issues des lecteurs de codes-barres, ainsi que sur des questions transversales telles que la formation, les objectifs de développement durable et les moyens de protection de la vie privée. Il donne un coup de projecteur sur la sixième Conférence internationale sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle et fait directement référence à la déclaration de Séoul.

La Commission est invitée à exprimer ses vues sur la structure de gouvernance révisée et le programme de travail du Groupe de travail, l'orientation et les activités de la Plateforme mondiale des Nations Unies et des plateformes régionales, et le programme mondial de formation à l'utilisation des mégadonnées et à la science des données.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle ([E/CN.3/2021/14](#))

**k) Classifications statistiques internationales**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe d'experts en classifications statistiques internationales. Le Groupe d'experts y présente les travaux relatifs au

développement et à l'application de classifications statistiques internationales dans divers domaines et ceux qu'il a menés sur la coordination des classifications et la famille des classifications statistiques internationales. Le rapport contient également les conclusions des travaux du sous-groupe technique chargé de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique relatifs à l'examen de la quatrième révision de la Classification.

La Commission est invitée à faire des observations sur les questions contenues dans le rapport et à approuver le projet de révision de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'experts en classifications statistiques internationales ([E/CN.3/2021/15](#))

#### **l) Enquêtes auprès des ménages**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages. Le Groupe de travail y présente un résumé des faits nouveaux le concernant, notamment le texte de son mandat révisé et la liste de ses nouveaux membres issus de huit organismes nationaux de statistique. Il présente également un résumé de ses activités récentes et de ses produits dans trois domaines : coordination, développement méthodologique et sensibilisation. Enfin, il présente sa vision collective de la « nouvelle normalité » post-COVID-19 pour les enquêtes auprès des ménages et des propositions relatives à ses futurs domaines de travail.

La Commission sera également saisie des documents de travail suivants : un projet de principes directeurs pour l'anonymisation des données géospatiales ; une note d'orientation technique sur la planification et la réalisation d'une enquête auprès des ménages pendant la pandémie de COVID-19 ; un document sur les enquêtes auprès des ménages : sur la voie d'une « nouvelle normalité » post-pandémie ; une trousse d'information mondiale sur les moyens de mieux traiter les actuelles enquêtes auprès des ménages pour établir des statistiques générées plus ventilées.

La Commission est invitée à adopter le mandat du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages ; examiner l'état d'avancement des travaux du Groupe et donner des orientations sur ses activités et ses produits ; donner des orientations sur la « nouvelle normalité » envisagée pour les enquêtes auprès des ménages et les propositions relatives aux domaines de travail futurs.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages ([E/CN.3/2021/16](#))

#### **m) Présentation et diffusion des données et métadonnées**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur la présentation des données et métadonnées. Le Secrétaire général y donne des informations sur les activités de présentation et de diffusion des données et métadonnées menées par la Division de statistique en collaboration avec le système des Nations Unies et d'autres organisations internationales et régionales. Il donne un aperçu de l'infrastructure technique, des compétences et des dispositifs requis pour adopter une approche globale et intégrée de la présentation et de la diffusion des données et métadonnées statistiques à divers groupes d'utilisateurs. Le rapport contient une recommandation relative à l'adoption d'une vision et d'orientations aux fins de la création d'une base de données de référence mondiale des Nations Unies fondée sur des normes

d'interopérabilité modernes et un système centralisé de gouvernance des données. Il vise à apporter des compétences et des normes de statistique à la stratégie générale d'exploitation des données des Nations Unies, la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout.

La Commission est invitée à exprimer ses vues et à adopter la vision et les orientations aux fins de la création de la base de données de référence ; à approuver la création d'un mécanisme d'experts interinstitutions et de l'extérieur chargé de l'examen et de la mise à jour réguliers des données présentes dans la base de données de référence des Nations Unies, et le projet de mandat du mécanisme.

### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur la présentation et la diffusion des données et métadonnées ([E/CN.3/2021/17](#))

#### **4. Questions soumises pour information :**

Les questions énumérées ci-après sont soumises à la Commission pour information. Un temps limité sera alloué pour les interventions au titre de ce point de l'ordre du jour.

##### **a) Statistiques démographiques**

La Commission sera saisie, pour information, du rapport du Secrétaire général sur les statistiques démographiques. Le Secrétaire général y dresse le bilan annuel de l'exécution du Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2020 et met l'accent sur les incidences négatives de la pandémie de COVID-19 sur l'exécution du Programme. Il y donne également des informations sur l'exécution du Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique et l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur le fonctionnement des systèmes nationaux d'enregistrement des faits d'état civil et la production de statistiques de l'état civil précises et fiables. Il y traite en outre de la collecte de statistiques démographiques au moyen des questionnaires servant à établir l'Annuaire démographique. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques démographiques ([E/CN.3/2021/18](#))

##### **b) Statistiques de la culture**

La Commission sera saisie, pour information, du rapport de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les statistiques de la culture. Le rapport donne des informations actualisées sur les faits nouveaux concernant les statistiques internationales de la culture. Il fournit en particulier des renseignements sur le lancement de la nouvelle enquête relative aux dépenses consacrées au patrimoine culturel et naturel (indicateur 11.4.1 relatif aux objectifs de développement durable) et le cadre des indicateurs thématiques pour la culture du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et prend note des progrès réalisés dans d'autres domaines d'activités pertinents. Il donne également des informations sur la stratégie du programme de statistiques de la culture de l'Institut, en accordant une attention particulière aux difficultés actuelles. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les statistiques de la culture ([E/CN.3/2021/19](#))

#### **c) Statistiques des changements climatiques**

La Commission sera saisie, pour information, du rapport du Secrétaire général sur les statistiques des changements climatiques. Le Secrétaire général y présente l'état d'avancement des travaux entrepris par la Division de statistique dans le domaine des statistiques des changements climatiques comme suite aux mandats reçus par la Commission de statistique à ses quarante-septième et quarante-neuvième sessions, notamment le développement d'un ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs des changements climatiques et le renforcement de la coopération internationale dans le domaine des politiques et des statistiques des changements climatiques. Il décrit notamment les travaux du secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sur la publication de l'information au titre du cadre de transparence renforcé de l'Accord de Paris. Il donne également des informations sur l'état d'avancement des travaux de la Commission économique pour l'Europe sur les statistiques et les indicateurs des changements climatiques. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques des changements climatiques ([E/CN.3/2021/20](#))

#### **d) Statistiques relatives aux catastrophes**

La Commission sera saisie, pour information, d'un rapport sur les statistiques relatives aux catastrophes élaboré par le groupe restreint d'entités (la Division de statistique, les commissions régionales et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes) du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes. Le rapport donne des informations sur le mandat et la création du Groupe d'experts, en tant que mécanisme officiel relevant de la Commission chargé de développer un cadre commun pour les statistiques relatives aux catastrophes ainsi qu'un réseau regroupant les communautés d'experts, le but étant de maintenir la coopération et la coordination et de soutenir la collecte des fonds, afin d'améliorer les statistiques relatives aux événements dangereux et aux catastrophes. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du groupe restreint d'entités du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes ([E/CN.3/2021/21](#))

#### **e) Programme de comparaison internationale**

La Commission sera saisie, pour information, du rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale. Le rapport passe en revue les activités qui ont été menées en 2020 aux niveaux mondial, régional et national pour achever le cycle de comparaison de 2017 du Programme et lancer le cycle de 2021. Il présente les initiatives menées à cette fin dans les domaines de la gouvernance, du renforcement des capacités, de la recherche, de la diffusion des connaissances et de la sensibilisation. La Commission est invitée à prendre note de la publication en mai

2020 des résultats du cycle de comparaison de 2017 du Programme , et du report à 2021 du cycle de 2020 en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la collecte des données et les activités statistiques, et à encourager les parties prenantes au Programme à poursuivre leur soutien et l'action qu'ils mènent pour l'intégrer dans leurs programmes de travail statistiques réguliers.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale ([E/CN.3/2021/22](#))

#### **f) Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées**

La Commission sera saisie, pour information, du rapport des organisations qui parrainent l'Échange de données et de métadonnées statistiques. On y trouvera un résumé des réalisations, des éléments nouveaux et des activités prévues dans le cadre de l'initiative, notamment dans des domaines tels que les objectifs du développement durable, le Système de comptabilité économique et environnementale et les statistiques macroéconomiques. Un aperçu des activités de renforcement des capacités prévues à ce titre y figure également. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport des organisations qui parrainent l'Échange de données et de métadonnées statistiques ([E/CN.3/2021/23](#)).

#### **g) Renforcement des capacités statistiques**

La Commission sera saisie, pour information, du rapport du Secrétaire général sur le renforcement des capacités statistiques. Le rapport donne une vue d'ensemble des activités menées récemment par la Division de statistique pour appuyer les pays dans l'action qu'ils mènent pour renforcer leurs capacités statistiques nationales afin de mieux faire face aux difficultés que présentent les données dans le contexte du Programme 2030. Il contient également des informations sur les efforts menés en collaboration pour synchroniser les initiatives et tirer parti des partenariats et de la coordination en matière de renforcement des capacités statistiques ainsi que sur les nouveaux cadres stratégiques. Il met en évidence les efforts déployés pour élaborer un programme mondial de formation à l'utilisation des mégadonnées. Il présente l'état d'avancement des travaux du Réseau mondial d'établissements de formation statistique. Il indique en outre les modifications apportées au programme de 2020 en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement des capacités statistiques ([E/CN.3/2021/24](#))

#### **h) Suite donnée aux décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social**

La Commission sera saisie, pour information, du rapport du Secrétaire général qui comprend des extraits de résolutions, de décisions et de conclusions concertées adoptées par l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et d'autres commissions techniques, qui concernent ses travaux. Le Secrétaire général y présente

également les mesures que la Commission et la Division de statistique ont prises à ce jour et celles qu'il leur est conseillé de prendre comme suite aux décisions et mandats des organes dont elles relèvent. La Commission voudra peut-être en tenir compte lorsqu'elle examinera les points correspondants de son ordre du jour. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social qui concernent les travaux de la Commission de statistique ([E/CN.3/2021/25](#))

#### **i) Cadres nationaux d'assurance de la qualité**

La Commission sera saisie, pour information, du rapport du Groupe d'experts sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité. Le Groupe d'experts y donne des informations sur les activités qu'il a menées pour aider à suivre le manuel des cadres nationaux d'assurance de la qualité des Nations Unies en statistique officielle (*United Nations National Quality Assurance Frameworks Manual for Official Statistics*), qui comporte des recommandations sur l'assurance de la qualité, un cadre national d'assurance de la qualité actualisé assorti de conseils pratiques pour son application et des documents de référence sur l'assurance de la qualité dans le système statistique mondial. Il souligne le rôle que joue l'assurance de la qualité dans l'utilisation de nouvelles sources de données et comme outil opérationnel et stratégique pour les organismes de statistique. Le rapport contient le projet de programme de travail du Groupe d'experts pour les deux prochaines années, qui vise à aider les pays à mettre en place un cadre national d'assurance de la qualité. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'experts sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité ([E/CN.3/2021/26](#))

#### **j) Intégration de l'information statistique et géospatiale**

La Commission sera saisie, pour information, d'un rapport du Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale. Le Groupe d'experts y fournit des informations sur les activités qu'il mène pour renforcer l'intégration de l'information statistique et géospatiale, notamment l'opérationnalisation et la mise en place du cadre statistico-géospatial mondial, sur l'état d'avancement de l'exécution de son plan de travail pour 2020-2022, et sur d'autres mesures prises pour notamment promouvoir ses travaux et sensibiliser à l'action qu'il mène pour renforcer encore le lien entre les communautés statistique et géospatiale. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale ([E/CN.3/2021/27](#))

#### **k) Journée mondiale de la statistique**

La Commission sera saisie, pour information, du rapport du Secrétaire général sur les activités entreprises par la communauté statistique pour marquer la troisième Journée mondiale de la statistique, tenue le 20 octobre 2020, sur le thème « Connecter le monde avec des données dans lesquelles nous pouvons avoir confiance ». Le

Secrétaire général y donne des informations sur le travail de coordination mené par la Division de statistique et présente un résumé des activités entreprises dans le monde entier pour célébrer la Journée. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur la Journée mondiale de la statistique ([E/CN.3/2021/28](#))

### **5. Questions relatives au programme (Division de statistique)**

La Commission prendra connaissance d'un rapport présenté oralement par le Directeur de la Division de statistique sur les activités, les plans et les priorités actuels.

### **6. Ordre du jour provisoire et dates de la cinquante-troisième session de la Commission**

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur, la Commission sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa cinquante-troisième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront soumis au titre de chacun des points de l'ordre du jour. Elle sera également saisie d'une proposition de calendrier pour la session. Conformément à la demande formulée par le Conseil économique et social (voir résolution 1999/51 du Conseil), elle sera en outre saisie d'un projet de programme de travail pluriannuel pour 2021-2025. La Commission est invitée à approuver le calendrier, l'ordre du jour provisoire et la documentation de sa cinquante-troisième session, ainsi que le programme de travail pluriannuel.

#### **Documentation**

Note du Secrétariat contenant le projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session de la Commission ([E/CN.3/2021/L.2](#))

Note du Secrétariat sur le projet de programme de travail pluriannuel de la Commission de statistique pour 2021-2025 ([E/CN.3/2021/29](#))

### **7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-deuxième session**

La Commission sera saisie du rapport de procédure de sa cinquante-deuxième session portant sur les questions d'organisation de ses travaux. Elle sera également saisie d'un document non officiel contenant les projets de décision déposés par le Rapporteur.

La Commission est invitée à adopter le projet de rapport sur les travaux de sa cinquante-deuxième session, dans lequel figureront les projets de décision et qui sera soumis au Conseil économique et social, et à charger le Rapporteur d'en rationaliser la structure et d'y mettre la dernière main.

#### **Documentation**

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-deuxième session  
Document non officiel contenant les projets de décision